



Delphine BATHO, Ministre de l'Écologie,  
du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 22 mai 2013

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Journée mondiale de la biodiversité

Lors de la conférence environnementale de septembre 2012, le président de la République a donné un cap clair : faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité. La France possède en effet une responsabilité particulière dans ce domaine, notre territoire, tant en métropole qu'Outre-Mer, hébergeant une biodiversité exceptionnelle et d'importance mondiale. Cette responsabilité est d'autant plus forte que se multiplient les études soulignant le risque que le réchauffement climatique fait peser sur la survie de nombreuses espèces végétales et animales dès les prochaines décennies.

Delphine BATHO, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, rappelle l'importance de préserver la biodiversité mondiale et les engagements de l'État en la matière. **Conformément à la feuille de route de la transition écologique, le projet de création d'une agence française pour la biodiversité avance.** Il donnera à la France l'outil qui lui manquait pour permettre à tous, notamment les collectivités, les associations et les entreprises, d'accéder aux connaissances et à l'expertise nécessaires pour être acteurs du projet national de reconquête de la biodiversité.

La journée mondiale de la biodiversité est aussi l'occasion de sensibiliser le grand public à ces enjeux. **Le Ministère présente à cette occasion les résultats d'une étude exclusive sur le rapport des français à la biodiversité menée avec le CREDOC ainsi que le baromètre de l'observatoire de la biodiversité donnant accès à plus de 50 indicateurs.**

➤ **Étude CREDOC : Des Français très sensibles à l'environnement et prêts à agir pour la biodiversité**

Un sondage du CREDOC<sup>1</sup>, commandé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie révèle qu'une majorité de la population française sait ce qu'est la biodiversité (62 %) quand 35 % d'entre eux disent que les atteintes à la biodiversité ont déjà un impact sur leur vie quotidienne, soit 7 points de plus par rapport à l'année 2010.

Plus largement, 93 % des personnes interrogées se disent au moins assez sensibles à l'environnement tandis que 47 % se disent hautement sensibles. Depuis dix ans, c'est le deuxième plus haut niveau de sensibilité jamais atteint.

Au-delà de la connaissance des enjeux de la biodiversité, les Français s'engagent et s'efforcent de protéger la biodiversité au travers de plusieurs actions : limiter leur production de déchets, utiliser peu d'engrais ou de pesticides, privilégier des produits d'entretien respectueux de l'environnement, consommer des aliments issus de l'agriculture biologique...

➤ **L'observatoire national de la biodiversité : le baromètre de l'état de la biodiversité en France**

La France a engagé plusieurs grands chantiers en faveur de la protection de la biodiversité et marque ainsi sa volonté de l'intégrer à toutes les politiques publiques et à tous les secteurs d'activité. Pour mesurer les progrès accomplis et disposer d'indicateurs fiables, actualisés et partagés sur l'état de la biodiversité, un observatoire a été installé en 2011. Ce baromètre est à destination de l'ensemble des acteurs engagés -collectivités, entreprises, associations, élus, grand public-.

D'un simple clic, l'observatoire donne accès à plus de 50 indicateurs précis sur la biodiversité de notre société : sensibilité de la population aux enjeux de biodiversité, évolution des milieux naturels, surface d'aires protégées, artificialisation du territoire, nombre d'espèces menacées, dépense nationale pour la biodiversité, déplacement des espèces dû au changement climatique, consommation de pesticides, évolution de la pollution des cours d'eau...

Ce baromètre évolue et s'enrichit avec notamment :

- de nouveaux indicateurs : richesse du territoire en biodiversité et protection, état de santé des coraux, prairies permanentes... ;
- une nouvelle analyse poussée de la qualité des indicateurs, disponible en ligne ;
- une nouvelle entrée possible par la thématique recherchée ;
- l'ajout de comparaisons avec l'Union européenne et l'international.

Retrouvez les chiffres 2013 en ligne dès le 22 mai 2013 :

[indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr](http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr)

<sup>1</sup> Le Bureau de la connaissance et de la stratégie nationale pour la biodiversité a demandé au Credoc d'insérer plusieurs questions sur la biodiversité dans son enquête « Les Conditions de vie et les Aspirations » réalisée début 2013 (la précédente datait de 2010). Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 2 000 personnes (représentatives de la population nationale) et recouvre trois questions principales : « Les français connaissent-ils le concept de biodiversité ? », « Quelles sont les menaces qui pèsent sur la biodiversité ? » et « Quelles actions faut-il mettre en œuvre pour préserver la biodiversité ? ».

## CHIFFRES CLES TIRÉS DE L'OBSERVATOIRE

- 26 % des Français placent la disparition de certaines espèces animales ou végétales parmi les deux problèmes liés à la dégradation de l'environnement les plus préoccupants en 2013 ;
- 22 % des espèces en métropole comme outre-mer sont considérées comme éteintes ou menacées dans les listes rouges<sup>2</sup> ;
- 52 % des zones humides évaluées sont considérées comme en état stable ou en amélioration ;
- entre 1998 et 2011, la pollution de l'eau a été divisée par deux environ en phosphates (- 43 %), ammonium (- 59 %) et matières organiques (- 47 %), et a légèrement baissé pour les nitrates (- 6 %) ;
- + 2,8 % de consommation de produits phytosanitaires en 2010-2011 par rapport à 2009-2010 ;
- 1,28 % de la superficie terrestre du territoire métropolitain classée en aires protégées avec protection forte au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- 1 921 millions d'euros en 2010 de dépense nationale pour la biodiversité ;
- 126,1 millions d'euros d'aide publique bilatérale française au développement consacrés à la biodiversité en 2012.

### ➤ **Plus que quelques jours pour vous inscrire à l'appel à reconnaissance biodiversité 2013 !**

Pour mobiliser l'ensemble de la société en faveur de la biodiversité, les entreprises, collectivités, associations, établissements publics, syndicats sont invités à adhérer à la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), puis à faire reconnaître nationalement leur engagement en faveur de la biodiversité en établissant un plan d'actions élaboré à la suite d'un état des lieux des interrelations de leur activité avec la biodiversité.

**La deuxième session de reconnaissance est ouverte jusqu'au 31 mai 2013. Il vous reste quelques jours pour déposer votre dossier sur :**

<http://www.engagement-snb.developpement-durable.gouv.fr/>

(Plus d'informations sur : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-engagements-volontaires.html>)

<sup>2</sup> Les listes rouges de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).